



Paris, le 12 juin 2023

Madame la Ministre,

Structures intervenant au soutien d'exilé-es et avocat.es spécialisé.es dans le droit d'asile, nous constatons avec effroi la situation du Soudan.

Plusieurs des personnes que nous accompagnons, bénéficiaires de protection internationale, attendaient la venue de leurs proches par le biais de la réunification familiale et nourrissent les plus vives inquiétudes quant à leur situation actuelle. Il s'agit surtout de femmes seules ou accompagnées d'enfants.

Aussi, nous nous interrogeons sur la continuité des services suite à l'évacuation du personnel diplomatique.

Est-ce qu'une cellule de crise a été mise en place pour délivrer des visas à ces personnes qui sont aujourd'hui en grave danger ?

Il est aussi nécessaire que les services diplomatiques français des pays voisins puissent délivrer en urgence les visas qui devaient l'être au Soudan pour les personnes qui ont pu fuir, et trouver des solutions pour les personnes dont les passeports auraient été détruits par les services de l'ambassade de France.

Nous notons l'existence d'un numéro de téléphone et d'un mail dédié de la cellule de crise du Ministère des affaires étrangères auquel il est théoriquement possible d'écrire au sujet de ressortissant-es soudanais-es. Cependant, les premiers retours des personnes concernées sont ceux de difficultés d'accès ou d'absence de réponses.

Une organisation rapide de l'accueil sur le modèle de celui des personnes fuyant l'Ukraine serait nécessaire. Tout doit être mis en œuvre pour que ces familles puissent être réunies.

Nous sommes conscient.es des immenses obstacles présents mais ne pouvons nous résoudre à ce que ces personnes soient abandonnées à leur sort.

Aussi, nous sollicitons à être reçu.es par vos services.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

*Ce courrier est parallèlement adressé à  
Monsieur le ministre de l'Intérieur*

***La Coordination française pour le droit d'asile rassemble les organisations suivantes***

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France) ; Act-Up Paris ; Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE) ; Amnesty International - Section Française ; Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et trans à l'Immigration et au Séjour (Ardhis) ; Association d'avocats liés au Conseil Européen pour les Réfugiés et Exilés (Elena-France) ; La Cimade (Service œcuménique d'entraide) ; Comité pour la santé des exilés (Comede) ; Dom'Asile ; Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s (Fasti) ; Groupe accueil et solidarité (Gas) ; Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s (Gisti) ; Jesuite Refugee Service (JRS-France) ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Médecins du Monde ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) ; Centre Primo Levi (Centre de soins et soutien aux victimes de la torture et des violences politiques) ; Secours Catholique (Caritas France)



Paris, le 12 juin 2023

Monsieur le Ministre,

Structures intervenant au soutien d'exilé-es et avocat.es spécialisé.es dans le droit d'asile, nous constatons avec effroi la situation du Soudan.

Plusieurs des personnes que nous accompagnons, bénéficiaires de protection internationale, attendaient la venue de leurs proches par le biais de la réunification familiale et nourrissent les plus vives inquiétudes quant à leur situation actuelle. Il s'agit surtout de femmes seules ou accompagnées d'enfants.

Aussi, nous nous interrogeons sur la continuité des services suite à l'évacuation du personnel diplomatique.

Est-ce qu'une cellule de crise a été mise en place pour délivrer des visas à ces personnes qui sont aujourd'hui en grave danger ?

Il est aussi nécessaire que les services diplomatiques français des pays voisins puissent délivrer en urgence les visas qui devaient l'être au Soudan pour les personnes qui ont pu fuir, et trouver des solutions pour les personnes dont les passeports auraient été détruits par les services de l'ambassade de France.

Nous notons l'existence d'un numéro de téléphone et d'un mail dédié de la cellule de crise du Ministère des affaires étrangères auquel il est théoriquement possible d'écrire au sujet de ressortissant-es soudanais-es. Cependant, les premiers retours des personnes concernées sont ceux de difficultés d'accès ou d'absence de réponses.

Une organisation rapide de l'accueil sur le modèle de celui des personnes fuyant l'Ukraine serait nécessaire. Tout doit être mis en œuvre pour que ces familles puissent être réunies.

Nous sommes conscient.es des immenses obstacles présents mais ne pouvons nous résoudre à ce que ces personnes soient abandonnées à leur sort.

Aussi, nous sollicitons à être reçu.es par vos services.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

*Ce courrier est parallèlement adressé à  
Madame la Ministre des affaires étrangères*

**La Coordination française pour le droit d'asile rassemble les organisations suivantes**

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT-France) ; Act-Up Paris ; Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE) ; Amnesty International - Section Française ; Association pour la Reconnaissance des Droits des personnes Homosexuelles et trans à l'Immigration et au Séjour (Ardhis) ; Association d'avocats liés au Conseil Européen pour les Réfugiés et Exilés (Elena-France) ; La Cimade (Service œcuménique d'entraide) ; Comité pour la santé des exilés (Comede) ; Dom'Asile ; Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s (Fasti) ; Groupe accueil et solidarité (Gas) ; Groupe d'information et de soutien des immigré.e.s (Gisti) ; Jesuite Refugee Service (JRS-France) ; Ligue des droits de l'Homme (LDH) ; Médecins du Monde ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap) ; Centre Primo Levi (Centre de soins et soutien aux victimes de la torture et des violences politiques) ; Secours Catholique (Caritas France)